



Refus des bailleur sociaux

Par **Nacer76**, le 11/03/2015 à 13:05

BONJOUR

marque de politesse

J'ai l'honneur de vous écrire, en espérant un aide de votre part

Bref, j'habite dans un immeuble privé, en péril, exactement aux 19^{eme} à Paris, (62 rue de meaux),

en juin 2014 la Préfecture ns a évacué (moi, ma femme et mon enfant), Heberger dans un hôtel

Je suis prioritaire à être reloger,

2 familles dans le même immeuble ont été reloger rapidement, sauf moi, proposition de visite de 3 logements de trois bailleurs différents (logement francilien, icf habitat, Paris habitat) et refus par les trois, sans recevoir un courrier de leur part, le seul motif (d'après l'assistance ; c'est à cause de ma femme puisque elle est en situation irrégulière)

et la fin la responsable de la mairie qui s'occupe de mon dossier m'a proposé (par communication téléphonique) de faire une séparation pour bénéficier d'un logement, sinon d'après elle ;;;;;;;;;;..vous aller resté dans l'Hotel,!!!???;;;

Et ce que j'ai fait malheureusement avec l'assistance sociale de la mairie du 19^{eme}, et elle était d'accord.

Après je reçois une communication de l'assistance en me disant ;que même avec la séparation ça marche pas, il préfère payé au lieu de vs donner un logement

Alors que dois je faire

. pour infos, j'ai une carte de 10 ans, un travail cdi,

Merci

Par **aguesseau**, le **11/03/2015** à **20:20**

bsr,
pour régulariser la situation de votre épouse, vous pouvez faire une demande de regroupement familial.
cdt